

Réf: Dossier N° 338549

Avis de constitution

« AGROW ONE »

Abidjan, Plateau, Tour SAMA, Avenue Delafosse Prolongée, 8ème

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/08/2024 reçus par Me Kouame N'guessan nadege F., enregistrés au CEPICI, le 14/08/2024, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « AGROW ONE »

La Société a pour objet, en tous pays et notamment en Côte d'Ivoire :

- **L'importation, le reconditionnement, la distribution et l'exportation de produits phytosanitaires, semences, engrais, biostimulants, appareils agricoles, et matériels agricoles ;**
 - **Les prestations de conseil, formation et appui technique aux agriculteurs et structures associées.**
- Plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.**

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Plateau, Tour SAMA, Avenue Delafosse Prolongée, 8ème

M FILLION EMMANUEL PAUL LUCIEN (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00081 du 05/09/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°51990/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

